

# Association **SESAME AUTISME NORMANDIE**

**Projet associatif**

**2026**

**2030**







# Table des matières








Edito de la Présidente.....	5
Le projet associatif en résumé.....	6
Qui sommes-nous ? .....	7
Etablissements et services SAN .....	8
Gouvernance SAN .....	9
Contexte et besoins des personnes avec autisme.....	10-11
◇ Qu'est-ce l'autisme ?	
◇ Contexte : les TSA et les enjeux des politiques publiques.	
Ce que nous voulons pour les personnes avec TSA.....	12-13
◇ L'autodétermination.	
◇ Inclure, oui – mais avec des solutions, des choix et des moyens.	
Plaidoyer pour une société vraiment inclusive.....	14-15
Des valeurs pour penser et agir.....	16
◇ Respect de la personne, de sa dignité, de ses droits fondamentaux et de sa singularité.	
◇ Bienveillance et humanisme.	
◇ Solidarité et écoute des familles.	
◇ Autonomie et autodétermination des personnes.	
◇ Ethique professionnelle et responsabilité.	
Les grands enjeux pour la période 2026-2030.....	17-18
1. Personnaliser les parcours et promouvoir l'autodétermination.	
2. Soutenir et accompagner les familles.	
3. Favoriser l'inclusion et la participation citoyenne.	
4. Renforcer la qualité, l'éthique en lien avec les pratiques professionnelles.	
5. Coopérer, gouverner et prendre soin des équipes.	



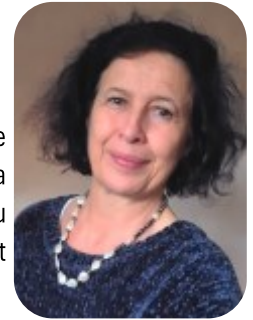
# Table des matières (suite)

Objectifs opérationnels à 5 ans.....	19-20-21-22
<ul style="list-style-type: none"> <li>◇ Développer l'inclusion et les nouvelles modalités d'accompagnement enfants et adultes.</li> <li>◇ Offrir un accompagnement adapté suivant le parcours en âge des personnes avec autisme.</li> <li>◇ Favoriser l'accès aux soins.</li> <li>◇ Poursuivre et amplifier notre démarche respectueuse de l'humain et de l'environnement.</li> <li>◇ Dynamiser et diversifier la gouvernance associative.</li> <li>◇ Ecouter, conseiller et représenter les familles.</li> <li>◇ Poursuivre le développement de la démarche qualité et de la réflexion éthique.</li> </ul>	
Evaluation du projet associatif .....	23-24
Glossaire .....	25

## Edito en FALC - Facile à lire et à comprendre-

-  Notre Association existe depuis 35 ans pour que l'autisme ne rime pas avec exclusion.
-  Nous accompagnons les personnes avec TSA avec des professionnels formés et des pratiques adaptées.
-  Nous construisons des parcours de vie choisis, inclusifs et évolutifs, en soutenant les familles et les aidants.
-  Nous valorisons l'autodétermination, le pouvoir d'agir et la sécurité de chacun.
-  Nous faisons évoluer nos structures et nos partenariats pour mieux répondre aux besoins des personnes.
-  Nous renforçons les métiers de l'accompagnement et la formation des professionnels.
-  Nous continuons à agir avec solidarité et engagement pour toutes les personnes accompagnées et leurs familles.

# Edito de la Présidente



Notre Association est née d'un combat voici 35 ans : celui de parents refusant que l'autisme soit synonyme d'exclusion et de renoncement à l'éducation. Depuis, ce combat s'est transformé en un projet collectif, animé par la volonté de proposer un accompagnement spécifique, bienveillant et de qualité aux personnes avec troubles du spectre de l'autisme (TSA), au sein de structures, s'appuyant sur des professionnels formés et actualisant régulièrement leurs pratiques au regard des avancées scientifiques.

Association de parents mais aussi gestionnaire d'établissements et de services, nous évoluons dans un contexte politique instable et économiquement contraint qui amène à interroger le modèle économique associatif. Nous assumons pleinement notre rôle d'acteur de terrain et devons adapter nos organisations, en développant des partenariats tout en restant fidèle à nos valeurs fondatrices. Il est important de faire évoluer notre gouvernance en s'appuyant prioritairement sur l'engagement des parents, tout en intégrant des compétences externes permettant d'enrichir la réflexion stratégique, d'anticiper les évolutions des politiques publiques et de renforcer la qualité du pilotage associatif.

Ce projet associatif réaffirme notre ambition de construire avec et pour les personnes avec TSA des parcours de vie choisis, inclusifs et évolutifs tout en soutenant les aidants familiaux.

Adapter le projet associatif à la transformation de l'offre médico-sociale et aux perspectives d'évolution du financement engage les établissements et services médico-sociaux dans une mutation vers des organisations plus intégrées, centrées sur les parcours, l'autodétermination et le pouvoir d'agir des personnes.

Notre Association défend une approche de l'inclusion fondée sur les besoins, les choix et l'autodétermination des personnes avec TSA. Elle reconnaît la complémentarité entre dispositifs de droit commun et accompagnements spécialisés, et affirme la place essentielle des ESMS dans la construction de parcours inclusifs, sécurisés et évolutifs ainsi que l'importance d'accompagner les aidants pour sécuriser le parcours des personnes avec TSA.

Il est essentiel pour se faire, de renforcer l'attractivité des métiers de l'accompagnement des personnes avec TSA en revalorisant les missions des professionnels, en reconnaissant leur engagement et en développant une politique de formation ambitieuse, fondée sur l'actualisation des connaissances et la valorisation des compétences.

Face à l'évolution des attentes des familles, aujourd'hui mieux informées et exprimant des besoins plus individualisés, notre Association observe une transformation des modalités de la relation et d'engagement des familles. Ces évolutions, légitimes, interrogent néanmoins la capacité du modèle associatif à maintenir une dynamique collective, fondée sur la solidarité, la participation et la construction de réponses partagées.

Plus qu'un document de référence, ce projet est une déclaration d'intention : celle de continuer à porter une parole engagée, au service des personnes accompagnées et de leur famille.

Caroline LE BRAS, Présidente

# Le projet associatif en résumé

## Autodétermination\* et valorisation des personnes autistes accueillies

- ◆ Placer la qualité de vie au cœur des pratiques : respect des rythmes, des choix et des besoins individuels de l'enfance à l'avancée en âge.
- ◆ Favoriser l'autonomie et encourager l'expression des compétences, en valorisant les talents et les réussites.
- ◆ Développer des environnements d'apprentissages et les expériences de vie avec le soutien nécessaire pour que la personne puisse réaliser ses projets.
- ◆ Soutenir et accompagner les proches aidants.
- ◆ Favoriser l'accès aux soins.

\* Autodétermination\* : Capacité de faire des choix et d'exercer un contrôle sur sa vie, en accord avec ses préférences et valeurs tout au long de sa vie.

*M. Caouette, Chaire Autodétermination et handicap, Univ Trois-Rivières, Québec.*



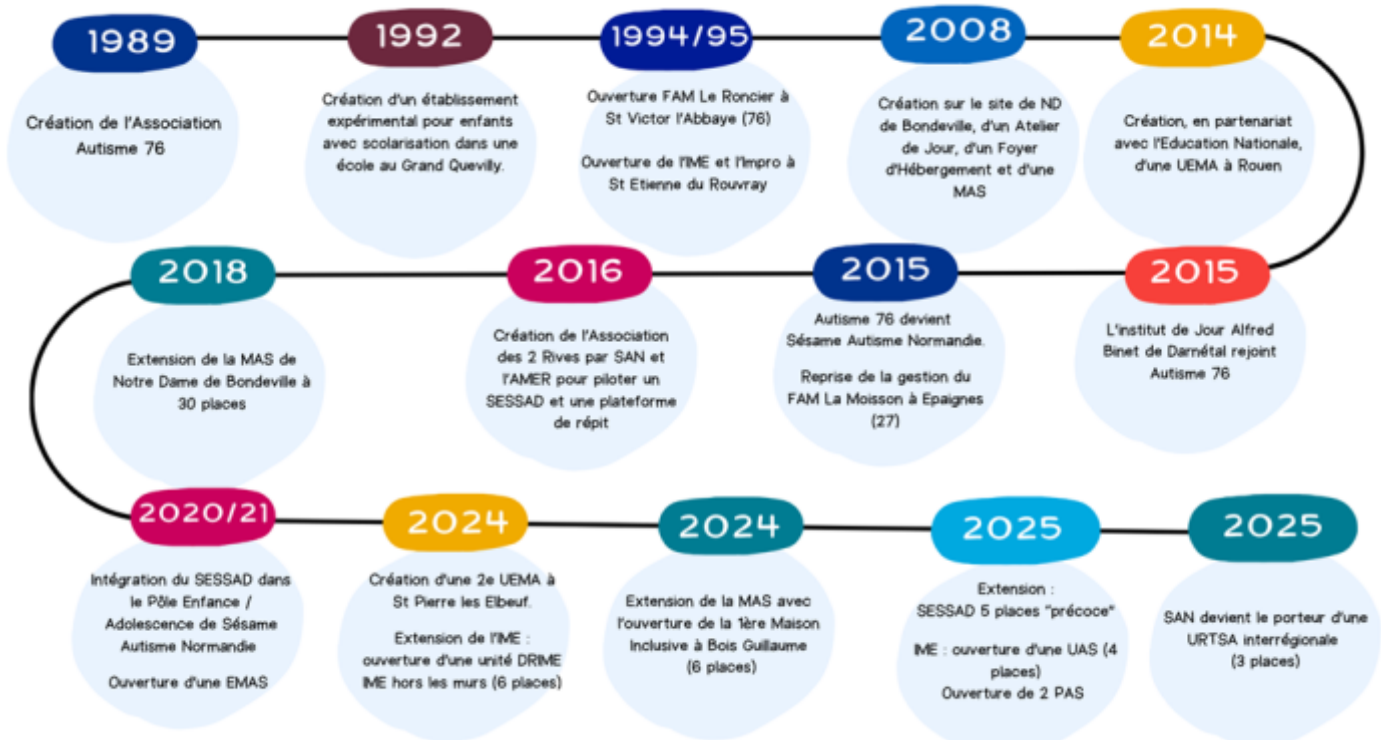
## Démarche inclusive et partenariale

- ◆ Associer systématiquement les familles, les professionnels, les institutions et la communauté dans le projet de la personne.
- ◆ Développer des partenariats avec les acteurs locaux (écoles, entreprises, associations) pour favoriser l'inclusion scolaire, sociale et professionnelle.
- ◆ Créer des espaces de dialogue et de co-construction pour renforcer la cohérence des parcours.

## Qualité, gouvernance et engagement durable

- ◆ Promouvoir une gouvernance éthique et bienveillante, fondée sur la confiance, la gestion des risques et la responsabilité sociétale et environnementale-RSE.
- ◆ Renforcer l'attractivité des métiers, prévenir l'épuisement professionnel et accompagner l'évolution continue des pratiques professionnelles

# Qui sommes-nous ?



En 2026

11 établissements  
et services

101 enfants  
accompagnés

144 adultes  
accompagnés

250 professionnels



# Les établissements et services de SAN

## Dispositif enfance/adolescence

### **Unité d'Enseignement en Maternelle, UEMA**

*Ecole Maternelle Graindor*

1, rue Général Giraud -76000 Rouen

Tél. : 02 35 71 91 82

### **Unité d'enseignement en Maternelle, UEMA**

*Ecole Maternelle Hector Malot*

67, rue Galbois -76320 St-Pierre-Lès-Elbeuf

Tél : 06 70 52 26 43

### **Institut de jour Alfred Binet, IJAB**

66, rue de Préaux -76160 Darnétal

Tél. : 02 32 12 13 17

### **Institut Médico Educatif L'Escale, IME**

**DRIME**, *Ecole élémentaire Ampère*

580, rue Pierre Sémard -76800 St-Etienne-du-Rouvray

Tél. : 02 35 65 50 50

### **Service d'Education Spéciale, d'Aide et de Soins à Domicile Les Deux Rives, SESSAD**

580, rue Pierre Sémard -76800 St-Etienne-du-Rouvray

Tél. : 02 35 65 50 50

### **Equipe Mobile d'Appui à la Scolarisation, EMAS**

*Collège Paul Eluard,*

Rue des Coquelicots -76800 St-Etienne-du-Rouvray

### **Pôle d'Appui à la Scolarisation,**

#### **PAS Le Petit Quevilly**

Lycée Elisa Lemonnier-76140 Le Petit Quevilly

### **Pôle d'Appui à la Scolarisation,**

#### **PAS Le Grand Quevilly**

Collège Edouard Branly -76120 Le Grand Quevilly

Tel. : 06 43 22 02 47

## Dispositif Adultes

### **Foyer d'Hébergement Terres de Rouvre, FH**

#### **Atelier de Jour Terres de Rouvre, AJ**

#### **Maison d'Accueil Spécialisée Terres de Rouvre, MAS, MAS de jour**

25 Bis, route d'Houppesville - 76960 ND-De-Bondeville

Tél. : 02 32 82 66 30

### **MAS inclusive** - 76230 Bois-Guillaume

Tél. : 02 32 82 66 30

### **Etablissement d'Accueil Médicalisé**

#### **Le Roncier, EAM**

30, route du Roncier - 76890 Saint Victor l'Abbaye

Tél. : 02 35 34 70 83

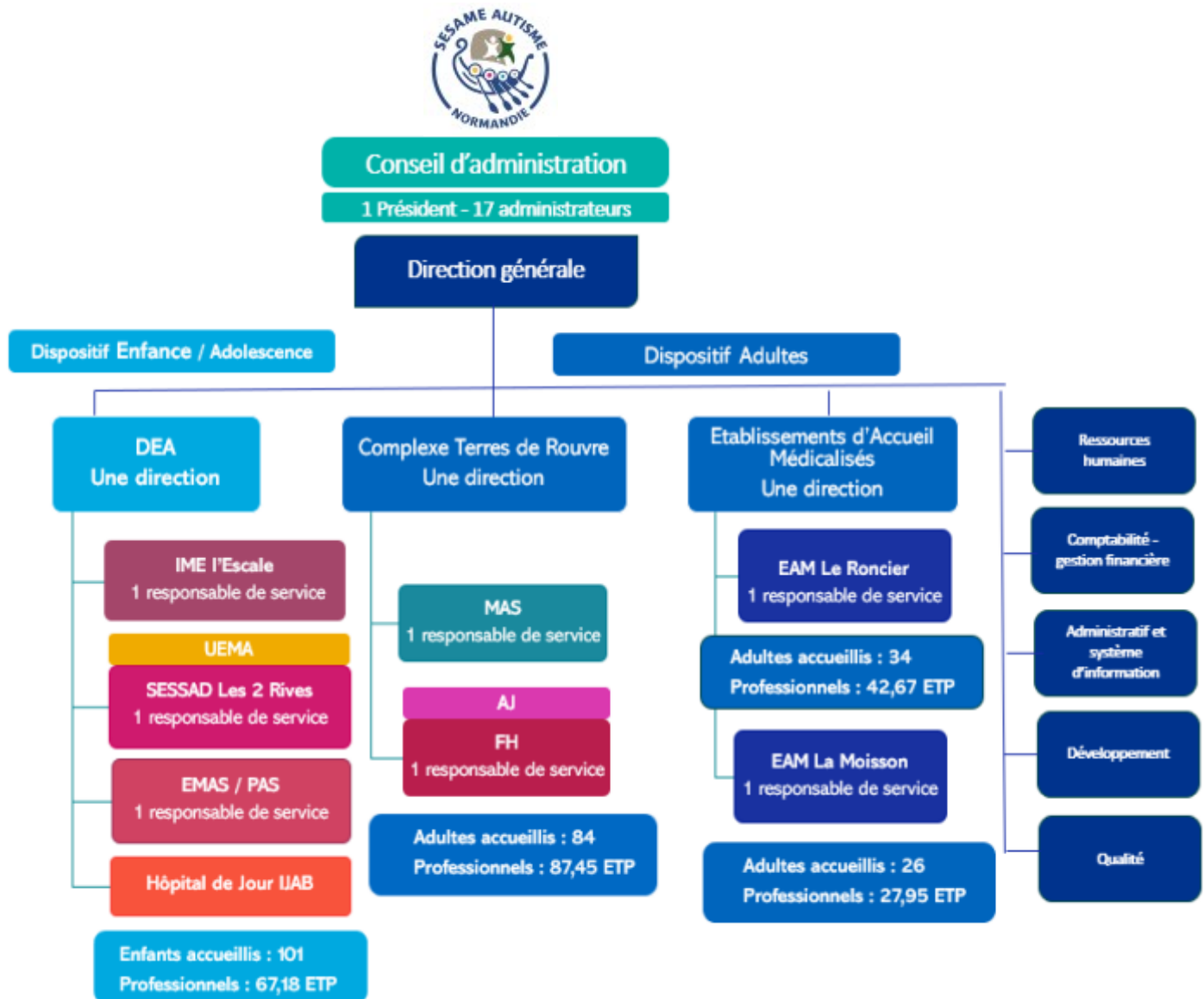
### **Etablissement d'Accueil Médicalisé**

#### **La Moisson, EAM**

1, Rue des écoliers - 27260 EPAIGNES

Tél. : 02 32 20 12 24

# Gouvernance de SAN



# Contexte et besoins des personnes avec autisme

## Qu'est-ce l'autisme ?

Les Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA) sont des troubles neurodéveloppementaux qui apparaissent précocement, dans la petite enfance, et persistent tout au long de la vie. Ils résultent d'anomalies du développement cérébral affectant la manière dont la personne perçoit le monde et interagit avec autrui.

Les TSA se manifestent principalement par une altération des interactions sociales et de la communication, des troubles du comportement qui correspondent à un répertoire d'intérêts et d'activités restreint et répétitif, une forte sensibilité au changement, une préférence pour des environnements prévisibles et structurés et enfin des réactions sensorielles inhabituelles. (1)

Il est désormais bien établi que les TSA ont une « origine multifactorielle, avec une forte composante génétique. Être un garçon et présenter des antécédents familiaux sont deux facteurs de risque reconnus. L'intervention de facteurs environnementaux – neuro-inflammation, virus, toxiques ... – durant la grossesse est également possible, mais leur nature exacte n'est pas encore connue ». (2)



Médiation animale

Chaque personne autiste présente un profil unique, avec des niveaux de soutien très variables, allant d'un accompagnement léger à un besoin d'aide intensif au quotidien. Malgré la diversité des troubles et les capacités d'insertion sociale très variables de ces personnes, l'autisme est reconnu comme un handicap en France depuis 1996. Néanmoins, il est fondamental de ne pas réduire une personne à son diagnostic, mais de reconnaître et respecter sa singularité. Cette approche permet d'adapter l'accompagnement, de favoriser l'inclusion et de valoriser les potentialités de chacun.

Toujours selon l'INSERM (l'Institut National de la Santé Et de la Recherche Médicale), on compte environ 700.000 personnes atteintes de TSA en France, soit un peu plus de 1% de la population.

1) INSERM (2024). Autisme : un trouble du neurodéveloppement qui affecte les relations interpersonnelles. <https://www.inserm.fr/dossier/autisme/>  
 2) Ibid.



## Contexte : les TSA et les enjeux des politiques publiques

Depuis 20 ans, trois plans autisme se sont succédé (de 2005 à 2017) mettant l'accent sur des priorités d'action autour du dépistage précoce, de la création de structures d'information, de ressources et d'accompagnement des personnes avec TSA et de leurs aidants ou encore sur le développement de la recherche scientifique.

Concernant l'inclusion scolaire, des places et dispositifs ont été créés (Unité d'Enseignement en Maternelle Autisme, Unités d'Enseignement Élémentaire Autisme, Dispositifs d'autorégulation, Equipes mobiles d'appui à la scolarisation entre autres), mais les besoins restent à ce jour encore largement insatisfaits. De nombreux enfants sont scolarisés à temps partiel voire très partiel et avec un accompagnement humain généralement insuffisant.

Depuis 2018, deux stratégies nationales ont succédé aux plans. Dans la dernière, parue en 2023, les Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA) sont désormais regroupés dans la grande catégorie des Troubles du Neurodéveloppement (TND) dans le cadre des politiques publiques. Les TND concernent une personne sur six en France. Ce regroupement des TSA avec les TND vise à mutualiser les ressources et à développer des mesures transversales pour répondre aux besoins communs de ces populations. Cependant, les TSA ne peuvent se fondre indistinctement dans les TND, tant leurs spécificités nécessitent une compréhension fine et des réponses ciblées.

La Haute Autorité de Santé publie en 2026 une nouvelle recommandation *Trouble du spectre de l'autisme : Interventions et parcours de vie du nourrisson, de l'enfant et de l'adolescent*.

[https://www.has-sante.fr/jcms/p\\_3448980/fr/trouble-du-spectre-de-l-autisme-interventions-et-parcours-de-vie-du-nourrisson-de-l-enfant-et-de-l-adolescent](https://www.has-sante.fr/jcms/p_3448980/fr/trouble-du-spectre-de-l-autisme-interventions-et-parcours-de-vie-du-nourrisson-de-l-enfant-et-de-l-adolescent)

Son objectif est d'améliorer la qualité des interventions proposées aux enfants ou adolescents autistes par les structures médico-sociales, afin de leur permettre un parcours de vie cohérent et de qualité, ainsi que de favoriser leur accès à des environnements de vie cohérent et de qualité, ainsi que de favoriser leur accès à des environnements de vie apprenants et inclusifs. Elle prévoit également le soutien et la formation des familles. Nous nous engageons à appliquer ces recommandations dans les pratiques d'accompagnement des enfants, adolescents et adultes accompagnés par les professionnels de Sésame Autisme Normandie.



Atelier musique

# Ce que nous voulons pour les personnes avec TSA

## L'autodétermination

L'autodétermination est un élément clé de l'inclusion sociale. Apparue depuis quelques années dans le secteur médico-social, il s'agit historiquement d'une revendication des personnes concernées elles-mêmes afin d'être reconnues et respectées comme des personnes à part entière.

Elle regroupe l'ensemble des habiletés qui permettent à la personne concernée d'agir directement sur sa vie, en effectuant des choix sans être influencée par des personnes extérieures (3).

Facteur essentiel de l'amélioration de la qualité de vie, elle se distingue de l'autonomie. Elle s'acquiert par un apprentissage à pouvoir gérer sa vie tant dans l'habitat, le travail, la santé, les loisirs, etc. Cet apprentissage s'effectue dès le plus jeune âge et tout au long de la vie grâce à l'entourage soutenant et bienveillant de la famille et des professionnels des établissements et dispositifs d'accompagnement.

Les 4 caractéristiques essentielles de l'autodétermination selon M. Wehmeyer (4):



<https://www.bloghoptoys.fr/autodetermination-en-10-questions>

### ◇ Autonomie :

Capacité à exprimer ou faire des choix et à agir selon ses préférences, ses intérêts et ses valeurs, sans influences excessives de l'environnement.

### ◇ Autorégulation :

Capacité à se fixer des objectifs, à s'organiser, à voir les difficultés, à trouver des solutions. Prendre en compte les contraintes de son environnement et réadapter son comportement si nécessaire.

### ◇ Pouvoir d'agir (« empowerment psychologique ») :

Fait de prendre conscience de ses propres capacités et forces. Reconnaître les réussites, les victoires pour avoir une meilleure estime de soi. Pouvoir identifier les échecs pour se fixer des objectifs réalisables.

### ◇ Autoréalisation :

Capacité à se connaître (forces, limites, besoins), à s'accepter et à agir en cohérence avec cette connaissance. Ce que j'aime, ce que je suis capable de faire ; être fier de mes progrès.

(3) CREAI-ORS Occitanie (2023), L'autodétermination des personnes en situation de handicap. Etat des lieux et mise en œuvre inspirantes, p.16.

(4) [http://w3.uqo.ca/transition/tva/wp-content/uploads/1A3\\_Guide\\_d%C2%B4utilisation\\_l%C2%B4-%C3%89chelle\\_d%C2%B4Autod%C3%A9termination\\_adulte.pdf](http://w3.uqo.ca/transition/tva/wp-content/uploads/1A3_Guide_d%C2%B4utilisation_l%C2%B4-%C3%89chelle_d%C2%B4Autod%C3%A9termination_adulte.pdf)

## Les enjeux :

L'accompagnement au développement de l'autodétermination des personnes en situation de handicap est en lien avec l'inclusion et la citoyenneté des personnes. Il nécessite une évolution de l'accompagnement afin de réfléchir aux leviers à mobiliser sur l'environnement afin qu'elles soient actrices de leur vie. L'objectif principal doit être l'amélioration de la qualité de vie des personnes en cohérence avec leurs aspirations (5).

### ⇒ Pour les professionnels :

L'autodétermination suppose un changement de paradigme dans les pratiques professionnelles qui doit être accompagné et porté pour une appréhension juste du concept. Elle nécessite de questionner ses pratiques. L'autodétermination est à rechercher systématiquement dans toute proposition d'activité faite à la personne (6).

### ⇒ Pour l'Association gestionnaire :

L'enjeu est d'assurer la cohérence entre les orientations associatives et les pratiques mises en œuvre au sein des établissements et services. Développer l'autodétermination suppose un portage collectif favorisant une appropriation partagée par l'ensemble des acteurs. Ce principe implique également d'intégrer la gestion du risque au regard des responsabilités juridiques, tout en prenant en compte les enjeux éthiques liés à l'accompagnement, notamment l'équilibre à construire entre protection et autodétermination, autonomie et vulnérabilité.

### ⇒ Pour les personnes concernées :

L'autodétermination participe à la construction de l'identité et du pouvoir d'agir. Elle repose sur une information accessible et adaptée, ainsi que sur un accompagnement permettant de connaître et d'exercer ses droits. La prise en compte des besoins, des aspirations et du rythme de chacun favorise la capacité à exprimer des choix, à participer aux décisions qui les

concernent et à être reconnues comme actrices de leur parcours de vie.

### ⇒ Pour les familles :

Le développement de l'autodétermination implique une évolution du positionnement, passant progressivement d'un rôle principalement éducatif à un rôle de soutien et d'appui. Il s'agit de reconnaître leur proche comme sujet de droits et acteur de sa propre vie, tout en valorisant le savoir expérientiel des familles et en les associant à la co-construction des accompagnements dans une relation de confiance et de partenariat.

## Inclure, oui-mais avec des solutions, des choix et des moyens.

Sésame Autisme Normandie est affiliée à la Fédération Française Sésame Autisme et s'inscrit pleinement dans son plaidoyer en faveur d'une société réellement inclusive (ci-après). L'Association partage les valeurs, les orientations et les positions portées par la Fédération, telles qu'exprimées dans sa Charte, et se reconnaît également dans la Charte des droits pour les personnes autistes d'Autisme Europe.

(5) Haute Autorité de Santé (2025) L'accompagnement au développement de l'autodétermination et du pouvoir d'agir des personnes en ESSMS, p. 9.

(6) Haute Autorité De Santé, (2022). *L'accompagnement de la personne présentant un trouble du développement intellectuel (TDI) - Volet 1 : Autodétermination, participation et citoyenneté*. Saint-Denis La Plaine : Haute Autorité de Santé, 37 p.



MAS Inclusive—Bois-Guillaume



## Plaidoyer pour une société vraiment inclusive : la place des personnes autistes dans la cité.

*(Fédération Française SESAME autisme)*

### UNE INCLUSION RAISONNEE, PAS UN DOGME

« Les personnes avec Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA) ont des besoins spécifiques qui nécessitent des accompagnements personnalisés, parfois intensifs. Une inclusion effective ne peut s'envisager sans une réflexion sur les adaptations indispensables. Il faut une inclusion raisonnée, qui prenne en compte les réalités de chacun, pour offrir des solutions viables et adaptées, plutôt qu'un modèle universel qui ne convient pas à tous.

L'inclusion ne peut pas être un slogan vide de sens ni une injonction uniforme. Aujourd'hui, les politiques publiques se concentrent sur l'inclusion scolaire, un progrès indéniable, mais insuffisant. Une société inclusive ne se décrète pas uniquement à travers l'école, elle se construit dans tous les aspects de la vie : l'habitat, l'emploi, la santé, la participation citoyenne.

### CREER DES PLACES ET GARANTIR DES SOLUTIONS. AVOIR UNE PLACE DANS LA SOCIETE, C'EST EXISTER EN TANT QUE CITOYEN

Priver les personnes concernées de véritables choix, en refusant de créer des places revient à nier cette citoyenneté.

L'argument du tout-inclusif ne doit pas occulter la nécessité d'un accompagnement de qualité. Accéder à une place en établissement ne doit pas signifier y rester à vie. Il est impératif que les établissements soient conçus comme des espaces évolutifs, ouverts, capables de s'adapter aux aspirations des personnes qu'ils accompagnent.

### UNE VERITABLE CONSIDERATION POUR LES AIDANTS

Les aidants familiaux jouent un rôle fondamental dans l'accompagnement des personnes autistes. Mais ils ne sont ni éternels ni inépuisables. Ils ne doivent pas et ne peuvent pas être les seuls garants de la qualité de vie de leurs proches.

L'accompagnement des aidants doit être renforcé, avec des solutions de répit spécifiques et variés, un accès facilité aux dispositifs médico-sociaux et une meilleure reconnaissance de leur rôle et de leur expertise. Il est également crucial d'anticiper ce qui se passera après eux, en garantissant des dispositifs pérennes.»

### INCLUSION : DE VRAIS PROGRES, MAIS IL FAUT ALLER PLUS LOIN

La loi de 2005 a marqué une avancée majeure en matière de droits des personnes en situation de handicap. Il faudrait qu'elle soit appliquée sur tout le territoire, équitablement, et la repenser pour répondre aux attentes actuelles des personnes autistes : comment être citoyen dans un chez-soi choisi ?

Pour cela, il est impératif de garantir :

- La sécurité, préalable indispensable à l'autodétermination et à la construction d'un projet de vie,
- **La flexibilité et la fluidité des parcours**, car les contraintes administratives actuelles freinent encore trop les évolutions (ex: rigidité des notifications MDPH ; double tarification),
- **Un habitat inclusif repensé**, avec une amplitude d'accompagnement adaptée, plus souple, aux réalités des personnes TSA (ex.H24 ), et le financement correspondant.

### UN MODELE INSTITUTIONNEL A REINVENTER

L'institution doit être à la fois ouverte et contenante, dans le respect absolu des droits fondamentaux.

La vie en collectivité ne doit pas être une solution par défaut, mais un choix, un lieu de ressources plurielles, et permettre des transitions.

### ATTIRER ET FORMER LES PROFESSIONNELS DE DEMAIN

L'attractivité des métiers de l'accompagnement est un enjeu clé. Il est urgent de :

- **Revaloriser** les salaires des professionnels du secteur, améliorer leurs conditions de travail et en reconnaître leur engagement et leurs compétences auprès des personnes TSA
- **Intégrer une spécialisation autisme dans les diplômes d'État**, pour garantir une meilleure adaptation des accompagnements
- **Renforcer la formation continue**,
- **Sensibiliser** la société vers les métiers de l'accompagnement des personnes TSA. Sans formation adaptée, aucune inclusion réelle ne sera possible.

### ACCES AUX SOINS : UNE URGENCE SANITAIRE

Il est impératif de former des professionnels aux spécificités de l'autisme.

L'accès aux soins est un droit fondamental pour toutes les personnes autistes. Or Les consultations dédiées au handicap sont peu nombreuses, le système de santé reste inadapté et ne prend pas en compte les spécificités des TSA. Il entraîne des renoncements aux soins et une mise en danger des personnes.

### UNE POLITIQUE DE L'AUTISME QUI GARANTISSE LA QUALITE DE L'ACCOMPAGNEMENT

L'autisme bénéficie de financements dédiés. Cette avancée est nécessaire, Les financements doivent être attribués avec rigueur et transparence, et orientés en priorité vers les structures et dispositifs garantissant un accompagnement de qualité.

### UNE SOCIETE HUMANISTE POUR TOUS AU-DELA DU DROIT COMMUN

Le modèle inclusif doit être repensé avec pragmatisme, en garantissant à chacun une place dans la société, choisie, adaptée et non imposée et pas par défaut. L'enjeu est clair : permettre que chaque personne autiste exerce son droit à l'auto-détermination, développer son autonomie, s'épanouir dans un environnement qui respecte ses droits, ses aspirations, ses droits et ses besoins.

**Nous voulons une société qui permette aux personnes autistes de choisir leur place et d'y être pleinement reconnues.**

**UNE SOCIETE POUR TOUS NE DOIT PAS ETRE UN VCEU PIEUX. C'EST UN COMBAT.**

# Des valeurs pour penser et agir

## Respect de la personne, de sa dignité, de ses droits fondamentaux et de sa singularité.

Chaque personne avec TSA est reconnue comme une personne singulière et porteuse de droits.

Nous respectons sa dignité, son intimité, ses besoins et ses choix et agissons contre toute forme de discrimination.

Notre engagement vise à rendre chaque personne actrice de son parcours de vie et à lui permettre de trouver une place dans la société, à travers des réponses adaptées, diversifiées et choisies, en lien avec elle et sa famille.

## Bienveillance et humanisme.

Notre accompagnement repose sur une relation humaine fondée sur le respect, la confiance et l'empathie. La bienveillance guide nos pratiques au quotidien. Elle doit s'exprimer entre tous les acteurs, professionnels, familles, administrateurs et bénévoles afin de favoriser des relations de confiance et de soutien mutuel.

Elle se traduit par une attention constante, sans jugement et par une démarche d'amélioration continue au service de la qualité de l'accompagnement.

## Solidarité et écoute des familles.

Les familles sont des partenaires essentiels de l'accompagnement. Nous nous engageons à renforcer leur soutien et à favoriser l'échange et la coopération entre familles et professionnels.

Cette démarche vise à réduire l'isolement des familles, à diminuer les inégalités et à proposer des réponses ajustées aux situations vécues.

L'intelligence collective est un levier central de notre action.

## Autonomie et autodétermination des personnes.

Nous nous engageons à placer l'autodétermination au cœur de nos accompagnements, tout en tenant compte des besoins et des capacités spécifiques de chaque personne.

Nos actions visent à reconnaître et valoriser leurs compétences, à soutenir l'expression de leurs choix et à favoriser leur autonomie, de manière progressive et adaptée.

Accompagner chacun dans la construction de son parcours et dans l'exercice de sa citoyenneté demeure notre objectif, en respectant le rythme et les possibilités de chacun.

## Ethique professionnelle et responsabilité.

Les administrateurs, salariés et bénévoles de l'Association mettent leur énergie au service du bien commun et de l'atteinte des objectifs fixés. La responsabilité partagée de chacun garantit la qualité de l'accueil et de l'accompagnement dans tous les services.

Nos pratiques respectent l'éthique professionnelle et les cadres légaux et déontologiques du secteur médico-social.



Atelier informatique

# Les grands enjeux pour la période 2026-2030

L'évaluation du projet associatif 2020-2025 s'est déroulée lors d'une journée de travail associative, en octobre 2024, réunissant professionnels, administrateurs et représentants des familles.

A l'issue de cette réflexion collective, cinq grands enjeux ont été identifiés pour orienter le développement de l'action associative au cours des cinq prochaines années.

## 1. Personnaliser les parcours et promouvoir l'autodétermination :

Chaque personne présentant un TSA est singulière. L'accompagnement proposé se veut individualisé, évolutif et centré sur la personne, en prenant en compte son âge, ses capacités, ses aspirations ainsi que son environnement de vie.

L'Association s'engage à promouvoir le pouvoir d'agir, la liberté de choix et le développement de l'autonomie tout au long du parcours de vie, y compris dans l'accompagnement des situations liées au vieillissement.

Les projets personnalisés s'appuient sur une démarche continue d'observation et d'évaluation et sont élaborés en co-construction avec la personne, ses proches et les professionnels.

## 2. Soutenir et accompagner les familles :

Les familles jouent un rôle essentiel dans l'accompagnement des personnes avec TSA. L'Association reconnaît leur expertise, leur implication au quotidien ainsi que les difficultés qu'elles peuvent rencontrer tout au long du parcours de vie de leur proche.

À ce titre, l'Association développe l'accompagnement parental sous différentes formes : formation, pair aidance, guidance parentale précoce et soutien psychologique. Les savoirs expérimentiels des parents s'inscrivent dans une logique de

complémentarité avec les pratiques professionnelles.

L'Association accorde une attention particulière à la qualité de la communication et des relations sociales. Elle veille à développer une communication claire, accessible et adaptée, tant avec les familles qu'entre les professionnels et avec les partenaires. Elle s'attache à identifier les informations à partager, à définir des canaux de communication appropriés et à faire évoluer ses modes de transmission, afin de favoriser la compréhension mutuelle, la confiance et la qualité des relations personnes avec TSA-familles-professionnels.

L'écoute, le dialogue et la co-construction avec les familles constituent des principes structurants de l'action associative. Ils permettent d'orienter les pratiques et d'apporter des réponses adaptées aux besoins spécifiques de chaque situation.

## 3. Favoriser l'inclusion et la participation citoyenne :

L'Association agit pour permettre à chaque personne avec TSA de trouver sa place au sein de la société, en fonction de ses possibilités, de ses choix et de son parcours de vie.

Elle s'inscrit dans une dynamique inclusive, ouverte sur le territoire, en lien étroit avec les acteurs du droit commun, les partenaires locaux et les institutions, notamment dans les champs éducatif, social, culturel et sanitaire.

Cette dynamique se traduit par le soutien à l'inclusion scolaire, à tous les âges lorsque cela est possible, en articulation avec les établissements scolaires et les dispositifs de l'Éducation nationale, ainsi que par le développement de solutions d'habitat diversifiées, de dispositifs « hors les murs » et par la promotion d'une participation sociale, culturelle et citoyenne accessible à tous.

#### 4. Renforcer la qualité, l'éthique en lien avec les pratiques professionnelles :

Les pratiques professionnelles évoluent en permanence au regard de l'avancée des connaissances sur les TSA et s'appuient sur des recommandations, référentiels et cadres de bonnes pratiques reconnus et régulièrement évalués. L'Association promeut une démarche éthique continue, fondée sur une réflexion partagée autour des dilemmes rencontrés dans l'accompagnement (équilibre entre liberté et sécurité, vie affective et intime, respect des choix et du consentement, etc.) et sur la recherche de sens dans l'action quotidienne. Elle veille à la qualité de vie des personnes accompagnées comme des professionnels, à la sécurité des accompagnements et à l'amélioration continue des pratiques. Dans cette perspective, l'Association s'engage dans la transformation de son offre de services afin de l'adapter à l'évolution des besoins des personnes et des politiques publiques et accompagne le virage numérique comme un levier d'innovation, de modernisation des organisations et d'amélioration des parcours.

#### 5. Coopérer, gouverner et prendre soin des équipes :

L'Association développe une gouvernance participative, structurée et ouverte, fondée sur la coopération avec les familles, les partenaires du territoire et les autorités publiques. Cette gouvernance vise à sécuriser l'action associative, à s'adapter aux évolutions du secteur social et médico-social et à répondre aux orientations et objectifs des politiques publiques territoriales, notamment en matière de financement. Elle permet également de faire remonter les besoins locaux des personnes accompagnées et de leurs familles.

Dans cette dynamique, l'Association favorise la coopération territoriale, la coordination des parcours et le partage d'expériences entre acteurs, afin de renforcer la cohérence et la continuité des accompagnements.

Les professionnels sont reconnus comme des acteurs essentiels

de la mission associative. L'Association agit pour promouvoir ses métiers, renforcer leur attractivité et rendre la vie au travail au sein de l'Association favorable et durable. Elle s'engage à prévenir l'épuisement professionnel, à soutenir la formation continue et à garantir des conditions de travail respectueuses de la santé, de la sécurité et de la qualité de vie au travail.

Enfin, l'Association intègre la gestion des risques comme un axe structurant de sa gouvernance. Elle veille à identifier, prévenir et maîtriser les risques organisationnels, humains, éthiques, financiers et numériques, afin de sécuriser les parcours des personnes accompagnées, de protéger les professionnels et d'assurer la pérennité de l'action associative.



Atelier lingerie



Atelier loisirs créatifs

# Objectifs opérationnels à 5 ans

A partir des enjeux associatifs, se déclinent les objectifs opérationnels à cinq ans, en adéquation avec la temporalité du premier Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) sur la période 2026-2030.

## Développer l'inclusion et les nouvelles modalités d'accompagnement enfants et adultes.

Dans un contexte de tension durable de l'offre, marqué par l'augmentation du nombre de personnes en attente de solutions adaptées, et dans le cadre des transformations de l'offre de services impulsées par les pouvoirs publics, l'Association engage une évolution de ses modalités d'accompagnement. Elle vise à diversifier les réponses proposées, à faire évoluer des organisations parfois trop institutionnalisées et à contribuer à une inclusion effective des personnes dans la société. Par des actions de sensibilisation, d'ouverture et de soutien, l'Association accompagne les personnes et leurs familles dans la construction de projets de vie individualisés, évolutifs et respectueux de leurs choix.

### Nos axes de travail :

- ◇ **Soutenir l'autodétermination et la participation sociale** : reconnaître la personne comme actrice de son parcours, favoriser l'expression de ses choix et l'accompagner dans leur mise en œuvre, tout en développant l'accès à des rôles sociaux valorisés, des dynamiques préprofessionnelles ou professionnelles et des activités fonctionnelles liées au milieu ordinaire.
- ◇ **Favoriser l'inclusion dans la société et le milieu ordinaire** : promouvoir des espaces partagés, soutenir l'habitat inclusif ou semi-autonome et faciliter l'accès à l'école ordinaire et au milieu du travail lorsque les conditions sont réunies.

◇ **Faire évoluer la culture professionnelle, renforcer la co-construction** avec la personne concernée et son entourage : adapter les pratiques aux besoins et attentes des personnes et de leurs familles, encourager l'expérimentation, l'innovation et une prise de risque maîtrisée, dans une logique d'amélioration continue.

◇ **Sensibiliser et développer l'ancrage territorial** : informer l'environnement sur l'autisme, faire évoluer les représentations, développer les partenariats et coopérations locales et s'inscrire pleinement dans la vie de quartier, notamment via le sport, la culture, les activités citoyennes et les dispositifs de droit commun.

◇ **Adopter une approche systémique** : coordonner les réponses en tenant compte des dimensions individuelles, familiales, sociales et institutionnelles pour favoriser un accompagnement global et cohérent.

## Offrir un accompagnement adapté suivant le parcours en âge des personnes avec autisme.

Pour garantir la continuité et la fluidité des parcours, assurer la cohérence des pratiques et répondre aux besoins et aspirations des personnes à chaque étape de leur vie, l'Association définit les principes suivants :

◇ **Soutenir l'autonomie et la participation active** : encourager l'expression, les choix et l'engagement des personnes dès l'entrée dans les dispositifs et accompagner leur parcours en valorisant leurs potentialités.

◇ **Coconstruire et coordonner avec les familles et les partenaires** : harmoniser les pratiques, garantir la continuité et la cohérence des projets personnalisés et renforcer la complémentarité entre acteurs.

- ◇ **Faire évoluer l'offre vers des parcours flexibles et adaptés** : organiser l'accompagnement au sein de dispositifs intégrés, favorisant la continuité et la cohérence des interventions, accompagner l'autonomie et adapter les réponses aux potentialités, besoins et projets de chaque personne.
- ◇ **Adapter l'accompagnement aux étapes de vie et aux besoins spécifiques** : tenir compte de l'âge, favoriser les accompagnements précoces, accompagner les transitions et anticiper le vieillissement, tout en adaptant les environnements et les modalités d'intervention.
- ◇ **Renforcer la transversalité et le travail en réseau** : favoriser la mobilité et le partage des compétences entre professionnels, équipes et établissements et développer la connaissance du territoire et des dispositifs disponibles.
- ◇ **Soutenir l'intervention des pairs** comme ressource complémentaire dans les parcours.
- ◇ **Développer le travail en réseau et les coopérations** : conventionner avec le secteur hospitalier et les acteurs sanitaires locaux et monter des partenariats pour faire de la santé et de la prévention des personnes accueillies une priorité.
- ◇ **Individualiser les parcours de soins** : favoriser l'expression et la participation de la personne, adapter et réévaluer régulièrement les protocoles et assurer un suivi cohérent et continu.
- ◇ **Soutenir la santé globale et le bien-être** : promouvoir les activités physiques, les sorties en extérieur, le suivi paramédical et les actions préventives contribuant à la qualité de vie.

### Favoriser l'accès aux soins.

Pour améliorer la qualité de vie des personnes accompagnées et intégrer pleinement la dimension « santé » dans les parcours, l'Association s'engage à développer un accès aux soins adapté, coordonné et respectueux des besoins spécifiques des personnes avec autisme.

### Nos axes de travail :

- ◇ **Structurer et renforcer l'accès aux professionnels formés aux TSA** : constituer, actualiser une base de données de ressources spécialisées.
- ◇ **Former et sensibiliser les partenaires de santé** : favoriser des pratiques adaptées et une meilleure compréhension des besoins des personnes avec autisme.

### Poursuivre et amplifier notre démarche respectueuse de l'humain et de l'environnement.

La communication est un levier transversal majeur pour le fonctionnement de l'Association. Qu'elle concerne les établissements, les services, les professionnels, les familles ou les personnes accompagnées, elle permet de partager le sens des actions, de renforcer l'implication de chacun et de favoriser une compréhension commune des orientations. Dans ce cadre, l'Association inscrit son action dans une démarche globale respectueuse de l'humain et de l'environnement, intégrant les principes du développement durable dans ses pratiques, ses organisations et ses choix stratégiques.

### Nos axes de travail :

- ◇ **Favoriser la réflexion et le travail collectif** : créer des espaces de partage d'expériences autour de l'éthique, de l'autodétermination, de la Valorisation des Rôles Sociaux (VRS) et de la responsabilité environnementale, en associant l'ensemble des métiers et fonctions.

- ◇ **Faire évoluer les modes de relations professionnelles**, en privilégiant des organisations plus collaboratives, transversales et responsabilisantes et en limitant les fonctionnements excessivement hiérarchisés.
- ◇ **Renforcer le travail en réseau et les coopérations territoriales** : mutualiser les ressources, partager les bonnes pratiques et inscrire l'action associative dans une dynamique durable à l'échelle du territoire.
- ◇ **Développer la Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT)** : intégrer la prévention des risques, la santé au travail et la durabilité des organisations.
- ◇ **Intégrer le développement durable dans les pratiques quotidiennes** : sobriété énergétique, réduction des déchets, achats responsables, mobilité durable et sensibilisation aux écogestes des professionnels et des personnes accompagnées.
- ◇ **Soutenir la formation et la culture commune** : développer le partage des savoirs, l'appropriation des valeurs associatives et la prise en compte des enjeux sociaux et environnementaux.
- ◇ **Renforcer l'attractivité et la motivation des professionnels** : valoriser l'engagement de l'Association pour le bien-être au travail, l'inclusion et la responsabilité sociale et environnementale, identifier les leviers d'implication et lever les freins pour adapter les pratiques managériales de manière durable.

## Dynamiser et diversifier la gouvernance associative

Pour concilier engagement militant et objectivité, notamment pour les parents administrateurs, l'Association engage une réflexion sur la place, le rôle et les responsabilités des membres de sa gouvernance. L'objectif est de renforcer la structuration, les compétences et la sécurisation du pilotage associatif, afin de soutenir durablement le développement de ses actions.

## Nos axes de travail :

- ◇ **Renforcer l'engagement et les compétences des administrateurs** : diversifier la composition de la gouvernance en recrutant des profils adaptés aux besoins stratégiques de l'Association, en lien avec ses valeurs. Clarifier les rôles et missions des membres de l'Association au sein des textes de référence (statuts, règlement intérieur et autres documents de référence).
- ◇ **Sécuriser les modalités de pilotage** : clarifier et structurer l'articulation entre le Conseil d'Administration et les instances techniques pour garantir une gouvernance efficace et cohérente.
- ◇ **Recherche de partenariats et de ressources financières.**  
Afin d'assurer la pérennité de ses actions et de répondre aux besoins spécifiques des enfants et de leurs familles, l'Association affirme l'importance :
  - De rechercher activement des partenariats institutionnels et associatifs ;
  - De mobiliser des financements complémentaire aux fonds publics, notamment ceux alloués par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et les Départements ;
  - De solliciter des subventions, mécénats, dons, sponsoring, appels à projets, fonds européens ou toute autre ressource financière autorisée par la loi ;
  - De développer des collaborations avec des entreprises, fondations, collectivités territoriales et acteurs de l'économie sociale et solidaire.

## Ecouter, conseiller et représenter les familles.

Soucieuse de répondre aux attentes des familles, notamment celles confrontées à l'absence de solutions d'accompagnement, l'Association affirme son rôle d'écoute, de conseil et de représentation.

Forte de ses connaissances, de son expertise et de l'expérience partagée des familles, elle se fixe les axes de travail et de développement suivants :

- ◇ **Recueillir et analyser les retours et attentes des familles**, afin de mieux identifier les besoins, les difficultés rencontrées et les évolutions nécessaires dans les réponses à proposer.
- ◇ **Adopter et maintenir une posture d'écoute active**, fondée sur le respect, la disponibilité et la prise en compte de la parole des familles.
- ◇ **Innover, expérimenter de nouvelles formes de soutien aux aidants**.
- ◇ **Poursuivre et renforcer l'implication dans la formation**, en lien avec les partenaires spécialisés, notamment le CRANSE, afin de soutenir les compétences et le pouvoir d'agir des familles.

### Poursuivre le développement de la démarche qualité et de la réflexion éthique.

L'enjeu de la démarche qualité est de permettre à l'ensemble des acteurs de l'Association de s'engager de manière cohérente et partagée dans un projet commun, de renforcer l'acculturation à la qualité et de lever les freins et appréhensions liés à ces démarches. Elle vise à soutenir une culture d'amélioration continue, au service de la qualité des accompagnements, de la sécurité des personnes et des professionnels, et de la performance globale des organisations.

Afin de poursuivre et de consolider cet engagement, l'Association développe les axes suivants :

- ◇ **Poursuivre le déploiement et la structuration des instances et des outils** ainsi que la modernisation des outils numériques.
- ◇ **Faciliter l'appropriation partagée des enjeux de la qualité**, dans une démarche pédagogique.

**Favoriser le questionnement, développer la posture réflexive** dans les pratiques professionnelles, dans une démarche éthique.

**Renforcer les coopérations avec des organismes ressources et des partenaires pour construire et évaluer ensemble.**

**Valoriser les actions et les résultats de la démarche qualité.**



Atelier cuisine



Atelier



Sortie à l'Armada,

# Evaluation du projet associatif

Pour assurer la progression et l'ajustement du plan d'action sur les cinq prochaines années, l'Association s'appuiera sur un système d'évaluation structuré autour d'indicateurs précis, alignés sur les trois grandes orientations stratégiques du Programme Régional de Santé. Ces indicateurs permettront de mesurer la réalisation des ambitions de l'Association, de suivre l'impact des actions menées et d'ajuster les pratiques en temps réel.

## Objectif stratégique 1 :

Développer les organisations et pratiques permettant de structurer des parcours inclusifs avec les acteurs du droit commun et les ressources sanitaires, sociales et médico-sociales.

- ◇ Développement de nouveaux projets et prestations en faveur de parcours inclusifs pour les personnes en situation de handicap (« virage inclusif ») : scolarité, emploi, logement.
- ◇ Organisation territoriale de l'offre et adaptation des prises en charge individuelles pour améliorer les réponses apportées aux personnes : développer en partenariat des organisations territoriales innovantes pour répondre aux problématiques du territoire (double vulnérabilité, amendements Creton, personnes sans solution, en ou en risque de rupture), favoriser la fluidité des dispositifs et des parcours.

## Objectif stratégique 2 :

Développer la qualité des accompagnements en associant les usagers et leur environnement social et familial.

- ◇ Prendre en compte l'expression et la participation individuelle et collective des usagers et de leur environnement familial dans le projet d'établissement et

dans les projets personnalisés :

Adapter les outils de communication, favoriser l'autodétermination, mesurer la satisfaction des personnes accompagnées, développer des actions en faveur des aidants (sensibilisations, formations, guidance familiale, espaces de parole, répit).

Développer un accompagnement tout au long de la vie : Adapter l'accompagnement individualisé en fonction de la perte d'autonomie et du vieillissement de la personne en situation de handicap, mobiliser les ressources existantes.

Accompagner l'évolution des compétences professionnelles des personnels et l'appropriation des RBPP ANESM et HAS : Plan de formation pluriannuel, évaluer le niveau de connaissance des RBPP auprès des professionnels.

Améliorer les conditions d'emploi et de travail : accueil des nouveaux professionnels, attractivité et QVCT.

Mettre en place des démarches favorisant la bientraitance, l'accès à la prévention, la promotion de la santé et des soins : espaces de réflexion, promotion des bonnes pratiques (contention, VIAS, circuit du médicament, santé) et partenariats avec les ressources du territoire.

## Objectif stratégique 3 :

Adapter l'offre afin de répondre aux besoins et spécificité du public et renforcer l'efficacité.

- ◇ Transformation de l'offre, regroupement d'établissements et efficacité des prises en charge : optimiser le fonctionnement des établissements, de l'offre de service, renforcer l'offre d'accompagnement en milieu de vie ordinaire.

- ◇ Opérations immobilières, renforcement de l'efficacité de gestion, opérations de mutualisations de certaines fonctions, développement de la performance en matière de gestion immobilière ou des achats.

L'ensemble de ces indicateurs permettra à l'Association d'ajuster son projet associatif en continu, d'identifier les points

d'amélioration et de garantir que ses actions restent pleinement alignées avec ses valeurs et sa mission.

Un comité de suivi composé de professionnels et d'administrateurs sera chargé de la mise en place de cette démarche d'évaluation.

Un point annuel sera présenté en conseil d'administration.



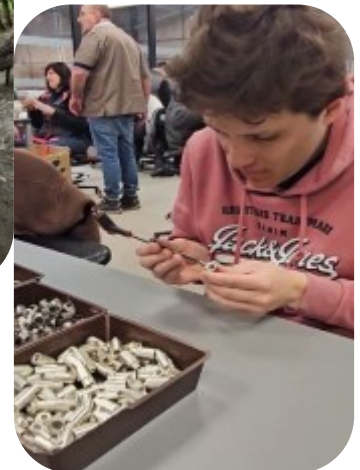
Atelier cuisine



Fête d'Halloween



Sortie à Cerza



Atelier précision

# Glossaire

<b>AJ</b>	Atelier de jour
<b>ANESM</b>	Agence Nationale de l'évaluation et de la qualité des Etablissements Sociaux et Médico-sociaux
<b>CAQ</b>	Comité d'Amélioration de la Qualité
<b>CDAPH</b>	Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées
<b>CHN</b>	Coordination Handicap Normandie
<b>COS</b>	Conseil d'Orientation Stratégique
<b>CPOM</b>	Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens
<b>CRANSE</b>	Centre de Ressources Autisme Normandie Seine-Eure
<b>CREX</b>	Comité de Retour d'Expériences
<b>DRIME</b>	Dispositif de Ressources Inclusives dans les Murs de l'Ecole
<b>ESMS</b>	Etablissement et Service Médico-Social
<b>EAM</b>	Etablissement d'Accueil Médicalisé
<b>EMAS</b>	Equipe Mobile d'Appui médico-social à la Scolarité
<b>FH</b>	Foyer d'Hébergement
<b>HAS</b>	Haute Autorité de santé
<b>IJAB</b>	Institut de Jour Alfred Binet
<b>IME</b>	Institut Médico-Educatif
<b>MAS</b>	Maison d'Accueil Spécialisée
<b>PAS</b>	Pôle d'Appui à la Scolarité
<b>PRS</b>	Programme Régional de Santé
<b>QVCT</b>	Qualité de Vie et des Conditions de Travail
<b>RBPP</b>	Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles
<b>RPS</b>	Risques psychosociaux
<b>RSE</b>	Responsabilité Sociétale et Environnementale
<b>SAN</b>	Sésame Autisme Normandie
<b>SESSAD</b>	Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile
<b>TND</b>	Trouble du neurodéveloppement
<b>TSA</b>	Troubles du Spectre de l'Autisme
<b>UAS</b>	Unité d'Accompagnement Spécifique
<b>UEMA</b>	Unité d'Enseignement Maternelle Autisme
<b>URTSA</b>	Unité Résidentielle TSA
<b>VIAS</b>	Vie Intime Affective et Sexuelle



IJAB, Darnétal



IME L'Escale, St-Etienne-du-Rouvray



FH/AJ Terres de Rouvre, N-D-de-Bondeville



MAS Terres de Rouvre, N-D-de-Bondeville



EAM Le Roncier, St-Victor-l'Abbaye



MAS Inclusive, Bois-Guillaume



EAM La Moisson, Epaignes





[www.autisme-san.fr](http://www.autisme-san.fr)

## Projet associatif

2026

2030

**SESAME AUTISME NORMANDIE**—25 bis, route d'Houpeville — 76960 Notre-Dame-de-Bondeville

02 32 11 16 71 — [contact@autisme-san.fr](mailto:contact@autisme-san.fr)